



Section de la Haute Marne

Compte rendu du CDAS du 20 novembre 2017

Ont siégé : Catherine Durand, Matthieu Testart et Guy Zimmerlin et Rachel Sugneau en tant que suppléante.

1. Approbation du procès verbal du CDAS du 24 mars 2017

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

2. Actualités de la sous-direction des Politiques Sociales et actualités locales

La déléguée fait le résumé de toutes les instances s'étant réunies au niveau national depuis le 24 mars 2017 (date du dernier CDAS en Haute-Marne)

Tous ces informations sont accessibles sur le site de la fédération des finances FO (Action Sociale) : <http://financesfo.fr/tag/action-sociale/>

La déléguée évoque le report du montant des tickets restaurants 2017 sur la carte Apétiz. FO demande comment va s'effectuer le report et comment les collègues vont le savoir.

La déléguée répond que le reste 2017 est reporté automatiquement et sera utilisé en priorité en 2018.

Elle rappelle que le montant maximal utilisable par jour est de 19 euros.

La dématérialisation des chèques cadeaux est évoquée. En effet, une expérimentation a été menée dans la région Auvergne Rhône Alpes avec un retour plus négatif que positif notamment en raison du prestataire actuel.

Cependant, l'expérimentation ayant échoué, elle sera malgré tout appliquée !!!!

Une enquête a été menée au niveau départemental à la demande de l'ancien président du CDAS. Environ 10 % des actifs et 20 % des retraités ont répondu.

Il en ressort que les collègues et retraités manquent d'informations sur :

- le CESA 0/6 ans
- le CESA 6/12 ans

- Équipement des coins repas
- Aide à la recherche de logement
- Dispositif Amitiés Finances Industrie

3. Point sur les restaurations collectives

La restauration collective est une priorité de la politique de l'action sociale au niveau national .

Au niveau départemental, nous disposons d'un seul Restaurant Inter Administratif (Chaumont). L'Action sociale participe aux frais d'investissement, de fonctionnement et charges salariales.

4 . Bilan provisoire des manifestations 2017

Pour information, le budget de l'action sociale était de 16000 € pour 2017 (somme minimale allouée aux délégations en fonction du nombre d'actifs, enfants et retraités). La quasi-totalité du budget alloué a été utilisée.

La mise en réserve de 250 € pour l'accompagnement éventuel des collègues par un psychologue voté lors du dernier CDAS (FO s'était abstenu car la déléguée n'avait pas été en mesure de fournir les conventions, les noms de prestataires, les montants alloués, le montant maximal de consultations...)a été utilisée en totalité, sachant que des consultations sont en attente de paiement et reportées sur le budget 2018 et que le processus n'a débuté que le 1^{er} mai.

FO évoque l'éventualité de faire des économies sur le budget alloué au Noël, et plus particulièrement de provisionner les 220 euros de chocolats offerts aux bénévoles apportant leur aide lors du sapin de Noël.

La déléguée a répondu qu'il n'y aurait plus de bénévole (**définition de bénévole : qui apporte son aide volontaire et sans être rémunéré**), les autres syndicats s'indignant que « c'est petit ! ».



FO rappelle que le rôle des membres du CDAS est, entre autre, d'avoir une expertise objective de l'utilisation des Crédits D'action Locale

Pour votre information, tous les agents actifs et retraités du département peuvent bénéficier d'une aide s'ils souhaitent consulter un psychologue à titre personnel.

Vous devrez saisir impérativement la déléguée de l'action sociale. La prise en charge des consultations est limitée à 3 et à hauteur de la moitié des honoraires dans la limite de 25 euros.

Quatre psychologues ont accepté de signer une convention avec le secrétariat général :

- Mme David Nillet à Chaumont*
- Mme Nicot à Chaumont*
- M. Croison à Roches sur Marne*
- Mme Fontaine à Langres*

FO s'interroge sur le choix de faire l'action « journée mondiale de lutte contre le SIDA » au Restaurant Inter Administratif de Chaumont.

En effet, ce lieu est d'abord un lieu de convivialité et d'autres sujets santé méritent également de faire l'objet d'une promotion de la part de l'Action Sociale (cancer, maladies cardio vasculaires...).

FO évoque l'opportunité d'utiliser tous les vecteurs de communication à notre disposition tel la messagerie, Ulysse pour communiquer sur ce sujet d'autant plus que le RIA n'est pas forcément le lieu où l'information sera communiquée au plus grand nombre.

FO demande combien d'actifs ont participé à la journée à Strasbourg, qui rappelons-le se déroulait en semaine et réduisait considérablement la participation des actifs.

La déléguée répond qu'il y avait en majorité des actifs sans apporter de chiffre exact, chiffre contesté par un autre syndicat qui répond qu'il y avait beaucoup de retraités !!!

5. Préparatifs de l'Arbre de Noël

La déléguée rappelle que l'organisation de l'Arbre de Noël est lourde.

136 enfants vont bénéficier d'un cadeau (4 naissances en 2017 et 2 à venir), à savoir que 40 enfants auront un cadeau et 96 un chèque cadeau de 40 €.

Afin de changer la formule, des ateliers « tatouages éphémères, sculptures sur ballon et barbe à papa » seront proposés.

Un groupe de travail devrait se réunir en début d'année pour choisir le spectacle 2018.

FO interroge la déléguée sur le montant total de chèques cadeaux, soit 3014,55 € pour 96 enfants.

En effet, le montant par enfant revient à 31,41 € alors que la valeur faciale est de 40 euros.

La déléguée répond que le marché national a permis d'obtenir une réduction de 5,5 % sur le montant des chèques cadeaux.

Petit calcul savant : 40 euros – 5,5 % = 37,80 € X 96 enfants = 3628,80 €

Peut-on penser que la déléguée serait la magicienne des chiffres ???



6. Programme des activités 2018

FO demande à ce que les membres titulaires et suppléants du CDAS soient conviés en Groupe de Travail car la déléguée n'invite que les titulaires alors que les suppléants sont membres de droit de l'instance.

Les sorties proposées pour l'année 2018 sont :

- Sortie retraités : Strasbourg avec visite du parlement européen *le jeudi 3 mai*
- Prévention MGEFI : Garder une bonne santé cardia-vasculaire
- Sortie famille : Parc Petit Prince près de Mulhouse *le samedi 30 juin*
- Sortie Fontainebleau(château, balade en calèche...) *le samedi 6 octobre*
- Arbre de Noël *le mercredi 5 décembre*
- Séjours en Corse *en mai* et en Normandie *en septembre*

7. Questions diverses.

Pas de question diverse